

DEPARTEMENT
du Nord
ARRONDISSEMENT
de Douai



**COMMUNE
de
COUTICHES**

COMMUNE DE COUTICHES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**Séance du Vingt Neuf Janvier Deux Mil Dix Neuf
à Dix Neuf heures,
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence
de Monsieur FROMONT Pascal, Maire**

Sont présents : FROMONT Pascal, LAURENT Pierre, DEREGNAUCOURT Dany, SIROS Claudie, LECERF Hubert, DHONDT Marie-Paule, SERGENT Olivier, ROSE Bertrand, BOUTRY Stéphane, BENDLEWSKI Maryline, ROUSSEAU Laurent, BECART Delphyne, DEREGNAUCOURT Christelle, ABRAHAM Grégory, MONTOIS Daniel, DEBARGE Anne, LIBBRECHT Bernard, GEUNS Marie-Claude, FRERE Florence.

Absents excusés : CHRISTOPHE Pierre (Procuration à DEREGNAUCOURT Dany) DECARPENTERIE Danièle (Procuration à SERGENT Olivier), CASTELAIN Aurélie (Procuration à DEREGNAUCOURT Christelle), JOPS Ingrid (Procuration à BECART Delphyne).

Absents :

Secrétaire de Séance : BENDLEWSKI Maryline.

Délibération N° 06/2019

Objet : Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention entre la Commune et ENEDIS pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de signer une convention entre la Commune et ENEDIS pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique et tous ses accessoires alimentant le réseau de distribution publique d'électricité sur un terrain situé Chapelle à Fièvres d'une superficie de 25 m2 faisant partie de l'unité foncière cadastrée section B 974 d'une superficie totale de 648 m2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

AUTORISE Monsieur le Maire :

- à signer ladite convention et tout document relatif à ce dossier.
- A faire la demande, au titre de la mise à disposition du local, de l'indemnité unique et forfaitaire versée par ENEDIS au propriétaire.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal FROMONT

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 23 dont 4 procurations
Vote : Abst : 0 Contre : 0 Pour : 23
Date de convocation : 22 Janvier 2019

